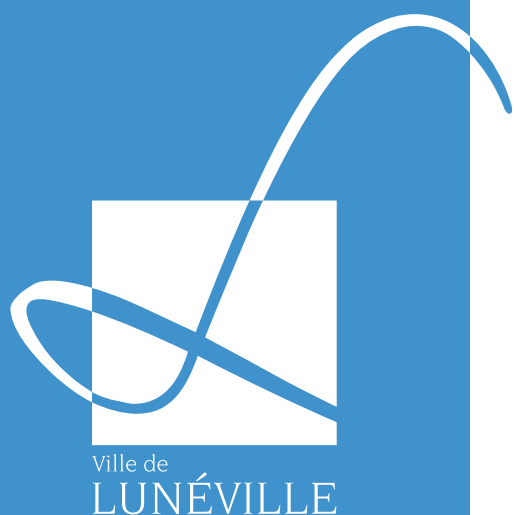


CONSTRUIRE DEMAIN

Lunéville



2026

Rapport
d'Orientation
Budgétaire



SOMMAIRE

I – UNE CROISSANCE MONDIALE QUI RALENTIT ALORS QUE LES DISTORSIONS LIEES AUX ÉCHANGES S’ATTENUENT 4

- 1 – Une résilience précaire dans un environnement mondial incertain 5
- 2 – Une croissance de l’union européenne appelée à se renforcer sur fond d’incertitude de l’économie mondiale 6
 - A. Un contexte inflationniste plus clément 6
 - B. Un marché du travail résilient 7
 - C. Une stabilité monétaire 8
- 3 – Une instabilité politique qui engendre une quasi stagnation de l’économie française 9
 - A. Une croissance positive, mais modérée, avant un raffermissement en 2026-2027 9
 - B. Un net repli de l’inflation suivi d’une remontée progressive vers 2 % en 2026 et en 2027 9
 - C. Des salaires qui devraient continuer à progresser plus vite que les prix 10
 - D. Le déficit public de la France inquiète : le maillon faible de l’Union Européenne 10

II – ENTRE LES COUPES BUDGETAIRES ET L’AUGMENTATION DES CHARGES, LES COMMUNES VONT DEVOIR ABSORBER LE CHOC AVEC UN RISQUE DE BAISSÉ DES INVESTISSEMENTS ET DU SERVICE PUBLIC 12

- 1 – La situation des finances locales : un budget plutôt maîtrisé 13
- 2 – 2026, une adaptation difficile pour le début du nouveau mandat dans un contexte politique très obscur 14

III – LE SCENARIO BUDGETAIRE 2026 16

- 1 – La section de fonctionnement 17
- 2 – Un niveau d’épargne qui augmente 22
- 3 – Les budgets annexes 27

I.

UNE CROISSANCE MONDIALE
QUI RALENTIT ALORS QUE
LES DISTORSIONS LIÉES
AUX ÉCHANGES S'ATTENUENT



1 - UNE RESILIENCE PRECAIRE DANS UN ENVIRONNEMENT MONDIAL INCERTAIN

Malgré une croissance mondiale plus résiliente que prévue au 1^{er} semestre 2025, l'économie mondiale reste toujours confrontée à des risques majeurs, notamment sur un rebond potentiel des droits de douane, des tensions géopolitiques et des déficits budgétaires plus importants qui pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (l'OCDE) prévoit que la croissance mondiale du PIB devrait passer de 3,3 % en 2024 à 3,2 % en 2025 et à 2,9 % en 2026 à mesure que les effets d'anticipation prendront fin et que le relèvement des droits de douane et la persistance d'une forte incertitude liée à l'action publique pèseront sur les investissements et les échanges.

L'OCDE pointe des signes de fléchissement sur le marché du travail sous la forme d'une hausse des taux de chômage et d'un recul du nombre d'offres d'emploi rapporté au nombre de chômeurs.

Concernant l'inflation, le Front Monétaire International (FMI) estime qu'elle devrait arriver à 4,2 % en 2025 et à 3,6 % en 2026. Le FMI note également que l'inflation risque de rester supérieure à l'objectif fixé par les Etats- Unis en raison des répercussions des coûts liés aux droits de douane sur les consommateurs américains.

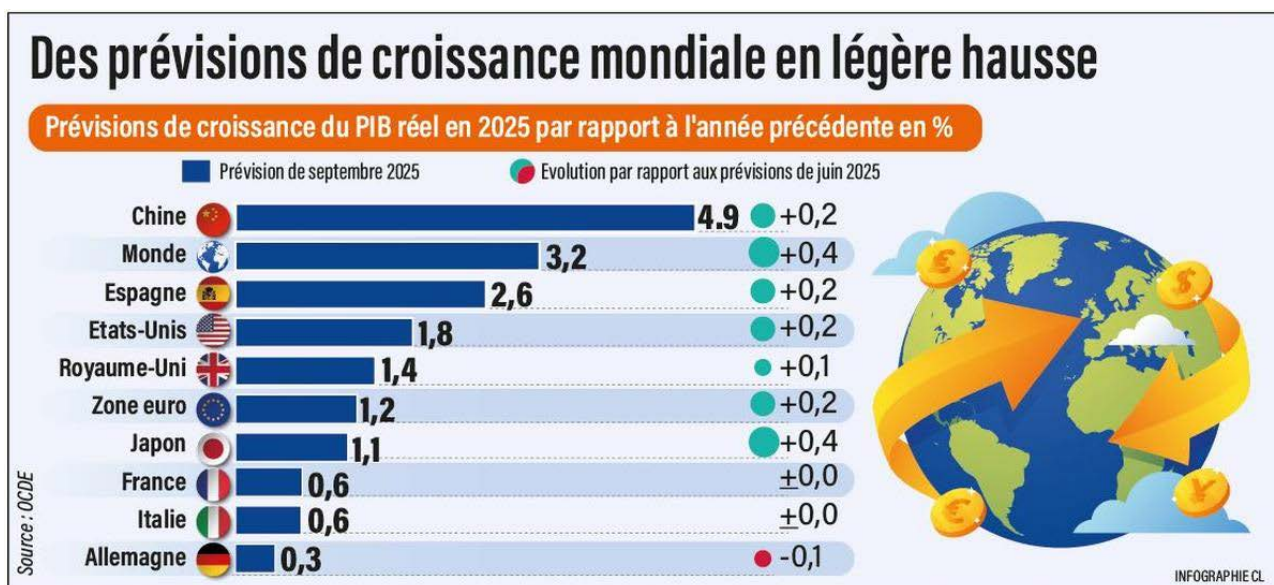
On observe, cependant, des divergences notables entre les économies avancées avec une diminution de l'inflation dans la zone Euro ainsi qu'en Australie et en Inde.

La croissance aux Etats-Unis devrait chuter de 2,8 % en 2024 à 1,9 % en 2025 et à 1,5 % en 2026. Elle reste, cependant, supérieure à celle de la zone Euro qui s'établirait à 1,2 % en 2025 et à 1 % en 2026. Cette révision de 0,2 à la hausse (en septembre 2025), par le FMI, est principalement due à des exportations irlandaises de produits pharmaceutiques vers les Etats- Unis qui ont permis de stimuler temporairement la croissance de la zone Euro. Elle restera, néanmoins, modérée, malgré l'aggravation des tensions commerciales et de l'incertitude géopolitique compensée par l'assouplissement des conditions de crédit.

De nombreuses économies de pays émergents ont enregistré une hausse de la croissance inattendue qui s'explique par des facteurs différents en fonction des pays et qui ne sont pas destinées à perdurer. La croissance devrait atteindre 4,1 % dans les marchés émergents et les économies en développement et 4 % en 2026, selon le FMI.

La Chine, quant à elle, a vu sa croissance bien résister grâce à une accélération du rythme des dépenses publiques ayant plus que compensée l'effet modérateur de l'ajustement en cours du marché immobilier et les effets négatifs des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Avec l'accord provisoire sur les droits de douane passé entre les Etats-Unis et la chine, le FMI anticipe une croissance économique de 4,8 % en 2025 et de 4,2 % en 2026.

Les dernières prévisions de croissance du FMI



2 - UNE CROISSANCE DE L'UNION EUROPEENNE APPELEE A SE RENFORCER SUR FOND D'INCERTITUDE DE L'ECONOMIE MONDIALE

La croissance en Europe a été modérée, voire faible, depuis la pandémie de COVID, la guerre en Ukraine et les crises énergétiques et inflationnistes.

La Banque Centrale Européenne (BCE) prévoit une croissance du PIB en zone Euro de 1,2 % en 2025 puis de 1 % en 2026 pour atteindre 1,3 % en 2027.

A. Un contexte inflationniste plus clément

L'inflation qui avait fortement pesé se réduit progressivement, ce qui dégage une marge de manœuvre pour les ménages et les entreprises.

La BCE prévoit une inflation moyenne autour de 2 % en 2025 puis de 1,6 % en 2026. L'inflation, hors énergie et alimentation, est estimée à environ 2,4 % en 2025 pour retomber à 1,9 % en 2026. Le taux d'inflation diverge en fonction des pays. Il reste élevé en Espagne et en Italie soutenu par les investissements et une croissance privée, et il est relativement faible en France et en Allemagne.

B. Un marché du travail résilient

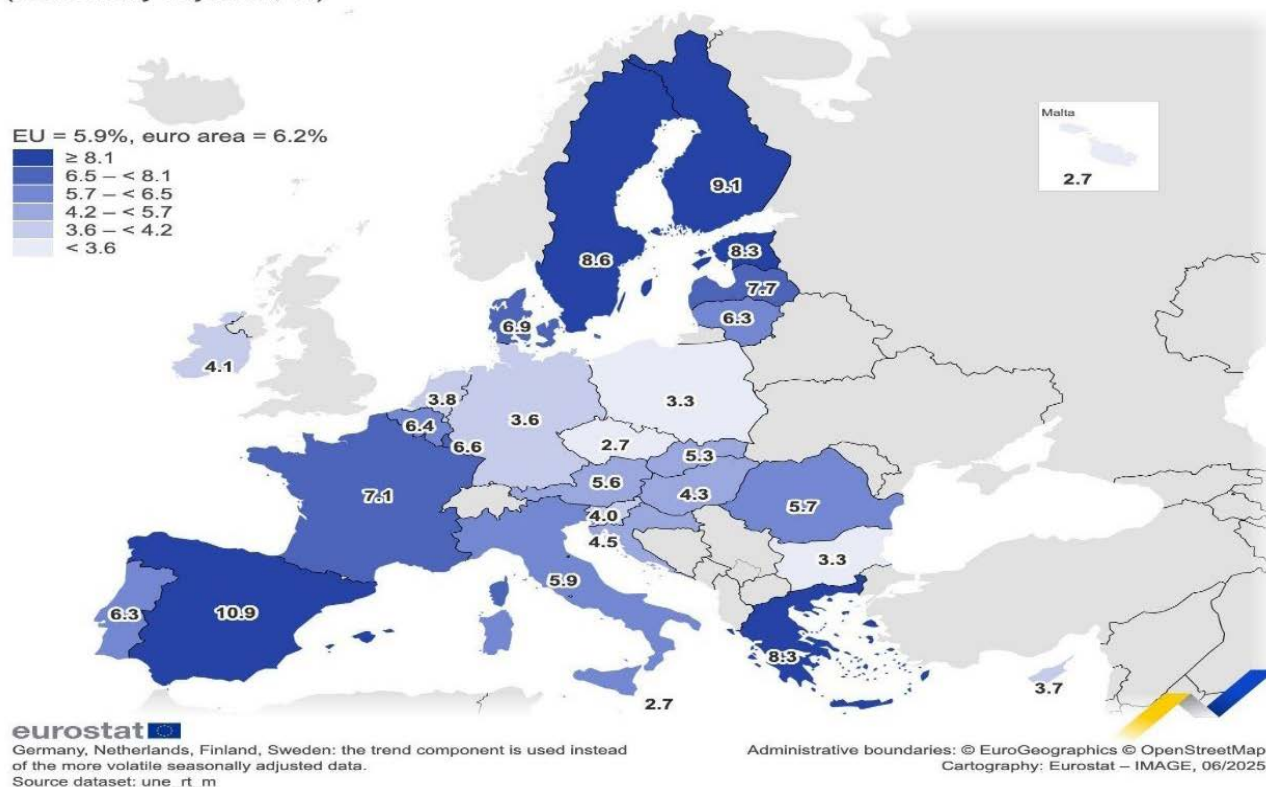
Le taux de chômage demeure relativement bas, 6,2 % en juillet 2025, et la création d'emplois continue, ce qui soutient la demande intérieure.

Cependant, des divergences subsistent entre les pays de la zone euro. L'Espagne et la France affichent des taux plus élevés (entre 7,6 % et 10,4 %) par rapport à l'Allemagne et les Pays-Bas où il se situe autour de 3,7 %.

On notera que la zone Euro connaît un ralentissement continu de la croissance du PIB avec une projection de 1,2 % pour l'ensemble de 2025. La vitalité du marché du travail reste donc un soutien clé pour l'activité intérieure.

Taux de chômage dans l'Union Européenne, avril 2025

(Seasonally adjusted, %)



C. Une stabilité monétaire

La stabilité monétaire est en phase de normalisation après une période de forte inflation post-pandémie et post-chocs énergétiques.

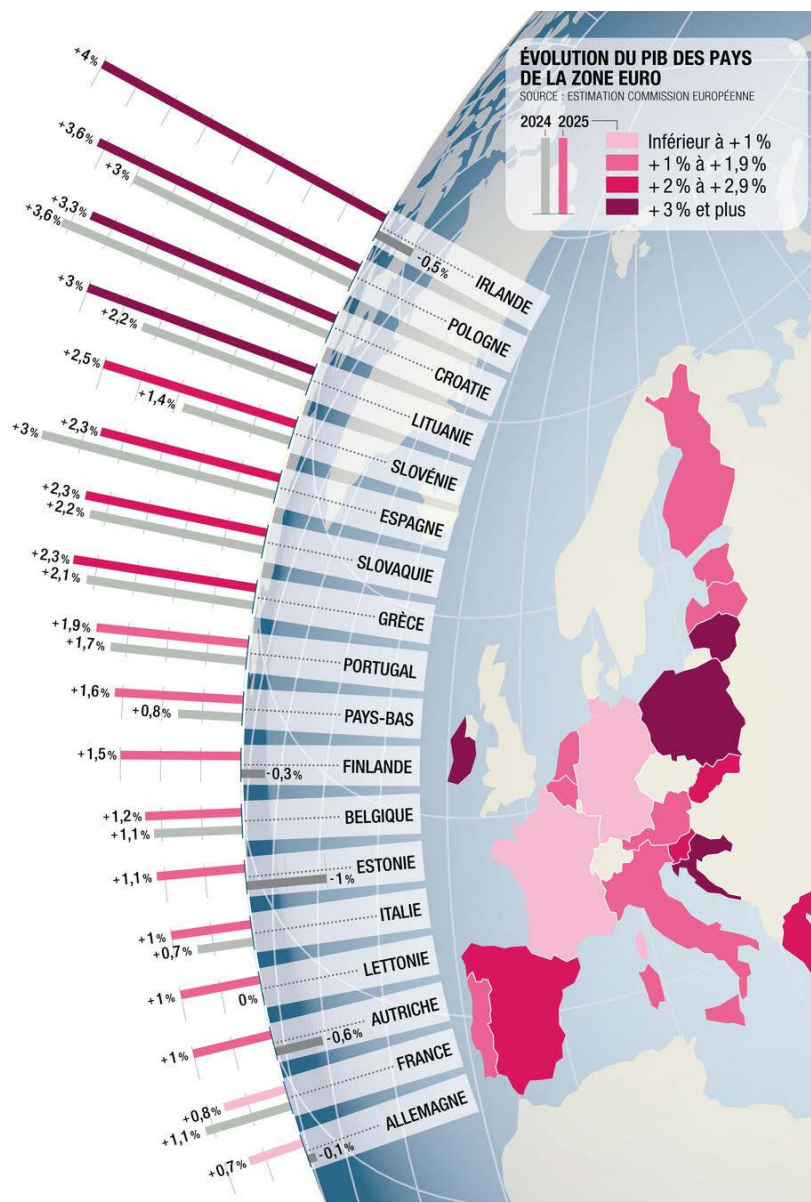
La BCE a ainsi commencé à mettre fin à un cycle de resserrement en baissant ses taux d'intérêt au cours de 2025.

Cependant, la stabilité monétaire et financière reste fragile notamment avec un environnement géopolitique et financier tendu. Les pressions inflationnistes persistent dans certains secteurs et la nécessité d'un assainissement budgétaire, dans certains pays, couplées aux dépenses de défense encore incertaines pourraient fragiliser les finances publiques et affecter la confiance et la croissance.

Malgré certains facteurs plutôt encourageants, la croissance reste soumise à des risques importants, difficilement prévisibles.

En effet, le ralentissement du commerce mondial et la hausse des barrières commerciales pourraient freiner les exportations et l'activité.

Il existe également de nombreuses divergences entre les états membres au niveau des déficits publics et de leur croissance, la France et l'Allemagne ayant des prévisions de croissance beaucoup plus faibles que la moyenne des états membres.

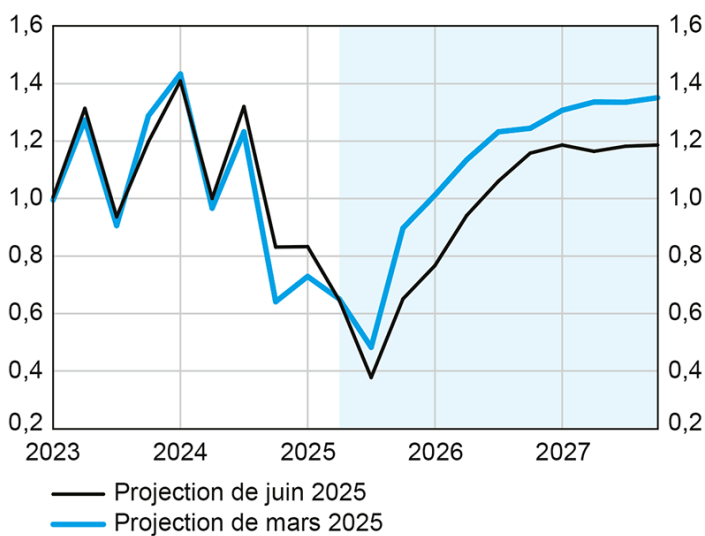


3 - UNE INSTABILITE POLITIQUE QUI ENGENDRE UNE QUASI STAGNATION DE L'ECONOMIE FRANCAISE

A. Une croissance positive mais modérée avant un raffermissement en 2026-2027

A l'heure actuelle, la Banque de France prévoit, en septembre 2025, une légère hausse du taux de croissance du PIB de 0,7 % en 2025, pour atteindre 0,9 % en 2026.

L'accord commercial passé le 27 juillet 2025 entre les Etats-Unis et l'Union Européenne a permis de limiter les droits de douane à 15 % contre 30 % prévus, imposés par Donald TRUMP, même si la prudence reste de mise face à la volatilité de la politique américaine...



Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

La France, quant à elle, bénéficie des exemptions dans certains secteurs comme l'aéronautique, ce qui lui a permis de compenser les hausses additionnelles pour les autres biens.

A cela vient s'ajouter un contexte national très incertain avec le rejet du vote de confiance, début septembre 2025, et plus récemment la démission du Premier Ministre, Sébastien LECORNU, avant même la composition du gouvernement, puis sa nouvelle nomination en octobre dernier.

La BCE prévoit un déficit de 5,4 % du PIB en 2025 et une croissance qui augmente pour arriver à 0,7 % en 2025 puis à 0,9 % en 2026 et à 1,1 % en 2027 tirée par une consommation plus soutenue des ménages et une reprise de l'investissement privé.

Ce ne sont, cependant, que des prévisions car le contexte national est très incertain avec une instabilité politique grandissante et un environnement international plus que défavorable avec des taux de change de l'Euro et un prix du pétrole plus élevés.

B. Un net repli de l'inflation suivi d'une remontée progressive vers 2 % en 2026 et en 2027

L'inflation en France resterait, d'après la BCE, l'une des plus faibles en Europe avec le recul des prix énergétiques et des prix des services modérés pour atteindre 1 % en 2025 puis 1,3 % en 2026 et 1,8 % en 2027 avec les prix de l'énergie et des produits alimentaires qui repartiraient à la hausse.

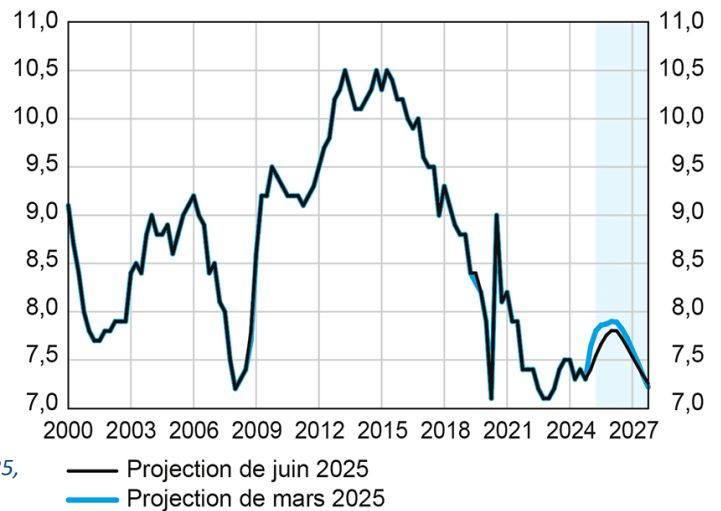
Avec une progression des salaires supérieure à celle des prix, la hausse du pouvoir d'achat soutiendrait la reprise de la consommation des ménages.

C. Des salaires qui devraient continuer à progresser plus vite que les prix

La BCE constate que le salaire moyen, par tête, augmente davantage que les prix depuis le deuxième trimestre 2025, et cela devrait rester ainsi en 2026 et en 2027.

Le chômage devrait remonter jusqu'en 2026 pour atteindre 7,6 % puis baisser légèrement en 2027 (7,4 %).

Ce niveau reste historiquement bas pour la France qui avait connu un pic avant 2015 (10,5 %).



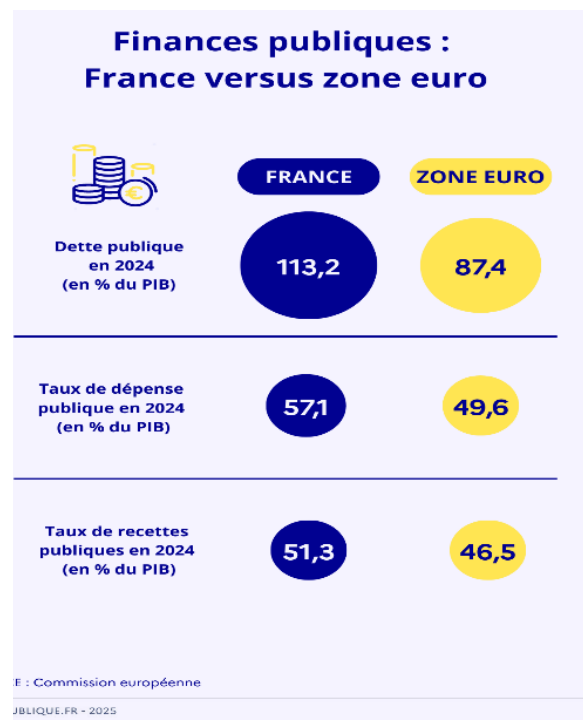
Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

D. Le déficit public de la France inquiète : le maillon faible de l'Union Européenne

Le 12 septembre puis le 17 octobre 2025, la France a vu sa note dégradée par les agences de notation FITCH et S&P passant de AA- à A+.

Cette décision a été justifiée par le niveau élevé et persistant de déficit public et de la dette, ainsi que le manque de crédibilité de nos politiques à mettre en œuvre un assainissement budgétaire rapide et durable.

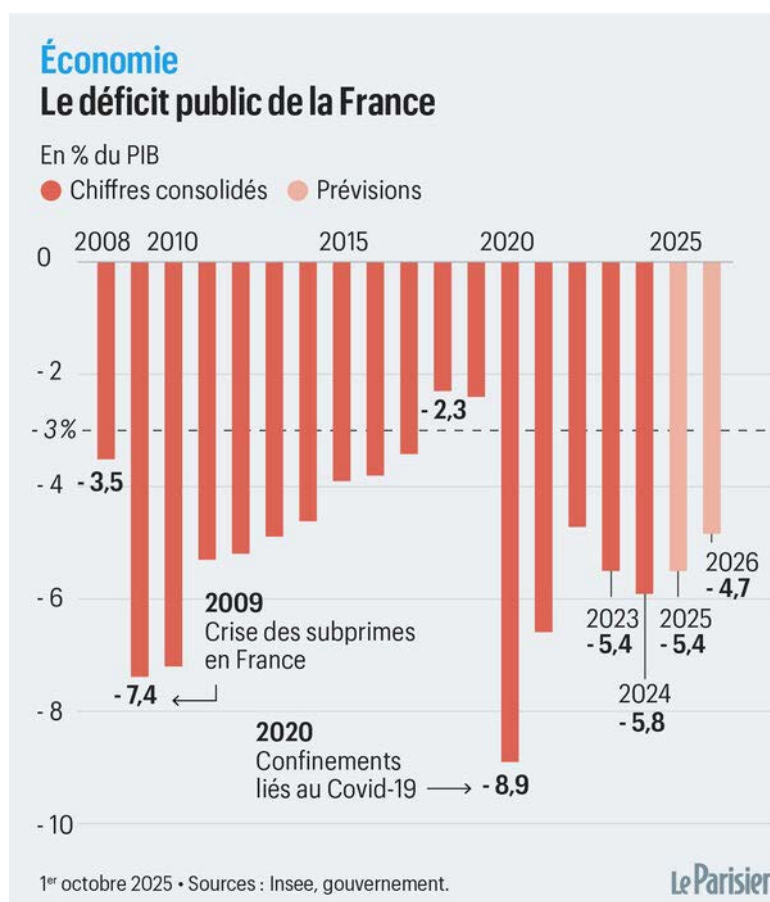
Cependant, l'agence de Notation Moody's a annoncé le 24 octobre dernier qu'elle conservait la note de la France à AA3 mais qu'elle la plaçait sous perspective négative. Sans amélioration, la prochaine décision de l'agence sera une baisse de son appréciation.



D'après la Loi de Finances 2025, le gouvernement vise un déficit budgétaire public de 5,4 % du PIB en 2025 ce qui représente une réduction significative par rapport au déficit estimé pour 2024 entre 5,8 % et 6 % du PIB.

A fin juin 2025, l'INSEE nous indiquait que la dette de la France atteignait 3 416 milliards d'Euros soit 115,6 % du PIB. Ce ratio actuel, atteint par la France, est le troisième plus élevé parmi les pays situés dans la même catégorie.

La charge de la dette ne fait qu'augmenter et représente 9,5 % du budget de l'Etat selon la Banque de France. Cette charge a doublé en volume depuis 2020, en passant de 26 à 55 milliards d'euros, et risque d'augmenter encore avec les années à venir.



Selon Eurostat, entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2025, le ratio de la dette publique a augmenté de 2,7 points en France alors qu'il a diminué de 1,5 points dans la zone Euro. Dans le même temps, l'Italie a vu son niveau d'endettement se stabiliser, celui de l'Espagne, le Portugal ou encore la Grèce, diminuer.

On note également, qu'en 10 ans, la France est le pays de l'Union Européenne où le ratio de dette sur le PIB a le plus augmenté (14,4 points) alors que celui de la zone Euro a reculé de 3,6 points.

Aujourd'hui, la France est désormais l'objet de toutes les craintes de la zone Euro avec le déficit public le plus élevé de la zone Euro.

C'est dans ce contexte de divergence, avec ses partenaires européens, que le gouvernement actuel devra proposer un budget pour réduire le déficit attendu à 5,4 % comme indiqué dans la dernière Loi de Finances à - de 5 % en 2026.

II.

ENTRE LES COUPES BUDGETAIRES
ET L'AUGMENTATION DES CHARGES,
LES COMMUNES VONT DEVOIR
ABSORBER LE CHOC
AVEC UN RISQUE DE BAISSSE DES
INVESTISSEMENTS
ET DU SERVICE PUBLIC



1 - LA SITUATION DES FINANCES LOCALES : UN BUDGET PLUTÔT BIEN MAÎTRISÉ

La note de conjoncture, publiée en septembre 2025 par la Banque Postale, nous donne un premier aperçu sur l'évolution des grands agrégats financiers en 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	24/23 %	2024 Md €	25/24 %	2025p Md €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	24/23 %	2024 Md €	25/24 %	2025p Md €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 2,6	277,5	+ 2,2	283,7	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 6,4	79,7	+ 1,2	80,6
Recettes fiscales	+ 1,9	176,9	+ 2,4	181,1	financées par :				
Dotations et compensations fiscales	+ 0,1	40,5	- 0,1	40,5	· Autofinancement (5)=(3)-(9)	- 3,9	44,9	- 1,6	44,2
Participations	+ 7,0	16,4	+ 1,7	16,7	· Recettes d'investissement (6)	+ 4,0	27,0	+ 3,6	28,0
Produit des services	+ 5,3	27,5	+ 5,3	28,9	· Flux net de dette (7) =		+ 7,8		+ 8,5
Autres	+ 7,4	16,3	+ 1,7	16,6	- Emprunts nouveaux*	+ 28,0	26,8	+ 3,6	27,7
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 3,7	235,6	+ 2,5	241,4	- Remboursements* (8)	+ 1,3	19,0	+ 1,4	19,2
Dépenses de personnel	+ 4,2	83,0	+ 3,3	85,8	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	- 3,0	-	- 1,9
Charges à caractère général	+ 5,7	60,6	+ 1,6	61,6	ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 3,8	212,7	+ 4,0	221,2
Dépenses d'intervention	+ 2,3	80,6	+ 2,5	82,6					
Autres	- 8,9	6,0	- 0,3	6,0					
Intérêts de la dette	+ 12,8	5,4	+ 1,5	5,5					
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	- 3,4	41,9	+ 0,9	42,3					
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	- 7,1	22,9	+ 0,5	23,0					

Budgets principaux et budgets annexes consolidés des flux croisés
* hors opérations financières
p : prévisions
(9) = (3)+(6)+(7)-(4)

Source : La Poste

Communes, groupements à fiscalité propre, syndicats, départements, régions, collectivités à statut particulier

Avec des recettes de fonctionnement qui connaissent une croissance moins importante (+ 2,2 % en 2025 contre 2,6 % en 2024) et des dépenses de fonctionnement qui augmentent de façon plus modérée (+ 2,5 % en 2025 contre + 3,7 % en 2024), le niveau d'épargne brute des collectivités locales croît légèrement (+ 0,9 %) atteignant 42,3 milliards d'euros.

Si les recettes de fonctionnement restent stables, c'est, pour partie, par la nette reprise des droits de mutation à titre onéreux qui passeraient de 12,8 % à 14 % en 2025. Il faut rappeler que la Loi de Finances 2025 a permis aux départements d'augmenter provisoirement le taux plafond passant de 4,5 % à 5 %.

La fiscalité directe rentre également en jeu avec une revalorisation des bases de 1,7 % en 2025. Les dotations et compensation fiscales en provenance de l'Etat restent stables.

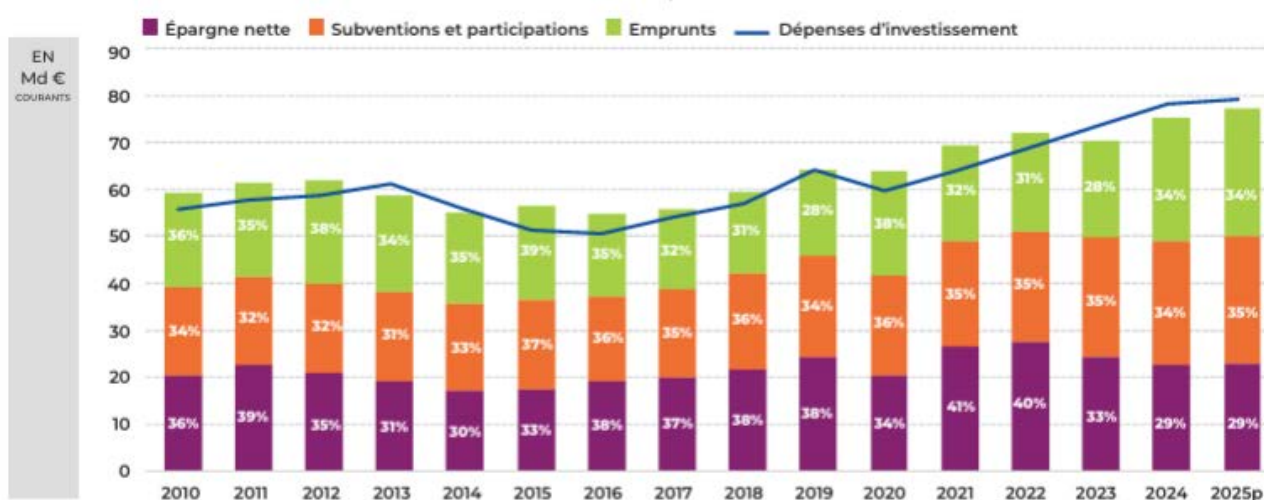
Les recettes des produits des services continuent d'augmenter sur la même dynamique que 2024.

Les dépenses de fonctionnement bénéficient d'une maîtrise des charges générales et d'une baisse de l'inflation. Les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel augmentent de manière beaucoup moins importante que les années précédentes qui avaient été largement impactées par des décisions de l'Etat.

Les investissements locaux poursuivent leur hausse (+ 1,2 %) atteignant 80,6 milliards d'euros, financés par l'épargne nette (29 %), les recettes d'investissement (35 %) et un recours important à l'emprunt (34 %).

Conformément au cycle électoral, le bloc communal a poursuivi ses investissements pour les achever avant la fin du mandat.

Financement des investissements locaux © La Banque Postale

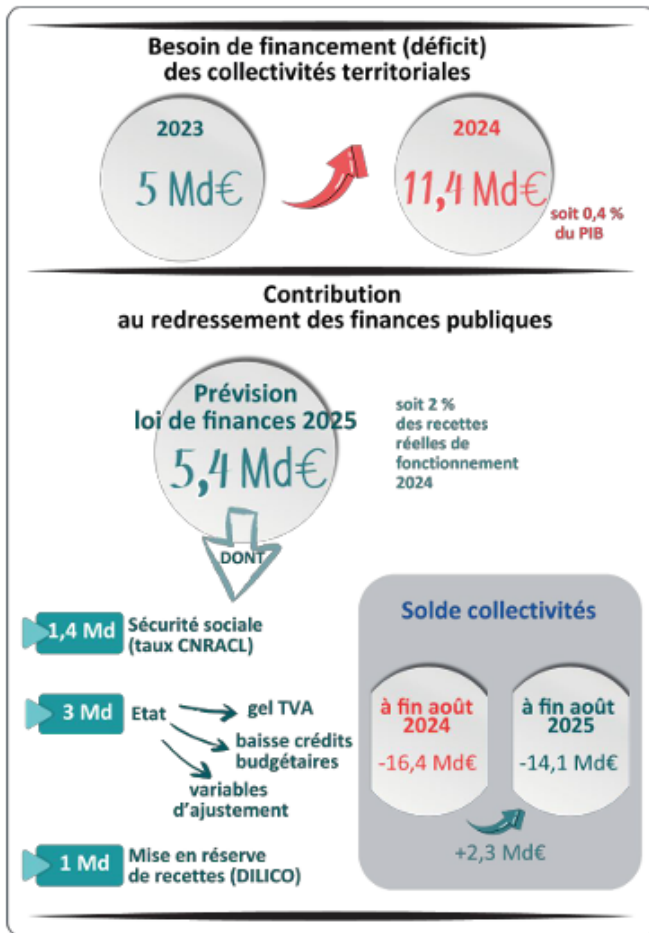


Source : Balances comptables DCFIP (budgets principaux et annexes), prévisions La Banque Postale.

Pour financer ces investissements, les collectivités ont eu recours à des emprunts plus importants suite à une baisse de leur épargne nette au fil des années, l'épargne nette ne finançant plus que 29 % des investissements, hors dettes, contre 41 % en 2021.

2 - 2026, UNE ADAPTATION DIFFICILE POUR LE DÉBUT DU NOUVEAU MANDAT DANS UN CONTEXTE POLITIQUE TRÈS OBSCUR

Avec un déficit budgétaire représentant 5,8 % du PIB en 2024, les Lois de Finances 2025 imposent, à l'heure où sont écrites ces lignes, aux collectivités, de contribuer au redressement des finances publiques pour arriver à un déficit de 5,4 % en 2025 et de 4,6 % en 2026.



*Cour des comptes, les finances publiques locales 2025
Fascicule1, synthèse, 27 juin 2025*

A l'heure actuelle, les arbitrages budgétaires restent flous pour y parvenir. La seule certitude est la hausse des taux de cotisations de la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales, de 3 points chaque année, jusqu'en 2028.

Plusieurs pistes sont aujourd'hui à l'étude comme une contrainte directe sur les dépenses des collectivités avec le retour des contrats dits « Cahors » qui limitaient la progression des dépenses de fonctionnement, ou encore le maintien du « DILICO », ce dispositif visant à ponctionner les avances mensuelles de fiscalité versées aux collectivités.

Le débat n'est également pas tranché sur l'évolution des dotations, avec, notamment, « la fraction de correction » appliquée au calcul du potentiel financier et de l'effort fiscal des communes et intercos qui prendra fin en 2027, et de l'application de nouvelles règles de calcul ou encore la baisse des dotations d'investissement et du fond vert.

Par ailleurs, la mesure évoquée par le gouvernement Bayrou, en juillet 2025, sur le gel de la DGF reste, également, en suspens.

Toutes ces questions seront, a priori, tranchées d'ici la fin de l'année à l'occasion du débat parlementaire sur la Loi de Finances qui, selon l'actuel Premier Ministre, devrait être adoptée sans recours au 49.3.

III.

LE SCENARIO BUDGETAIRE 2026



L'année 2026 sera une année de renouvellement de l'exécutif municipal. Aussi, afin de ne pas engager par anticipation le futur exécutif sur de nouveaux projets, le budget 2026 ne prendra en compte que des inscriptions relatives aux dépenses courantes de la collectivité, la finalisation de projets déjà engagés comme la fin des travaux de l'église Saint-Jacques ou encore les dépenses d'entretien du patrimoine et de renouvellement de matériels.

En l'absence de projets nouveaux, l'analyse, par politique publique, que l'on retrouvait traditionnellement dans le rapport d'orientation budgétaire, est sans objet.

Le scénario budgétaire 2026 reste néanmoins conforme dans les grands équilibres aux orientations définies en début de mandat : maîtrise du taux de fiscalité, consolidation du niveau d'épargne et dynamisme des dépenses d'investissement.

Pour rappel, la loi NOTRe de 2015 prévoit que : « Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport d'orientation budgétaire comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail ».

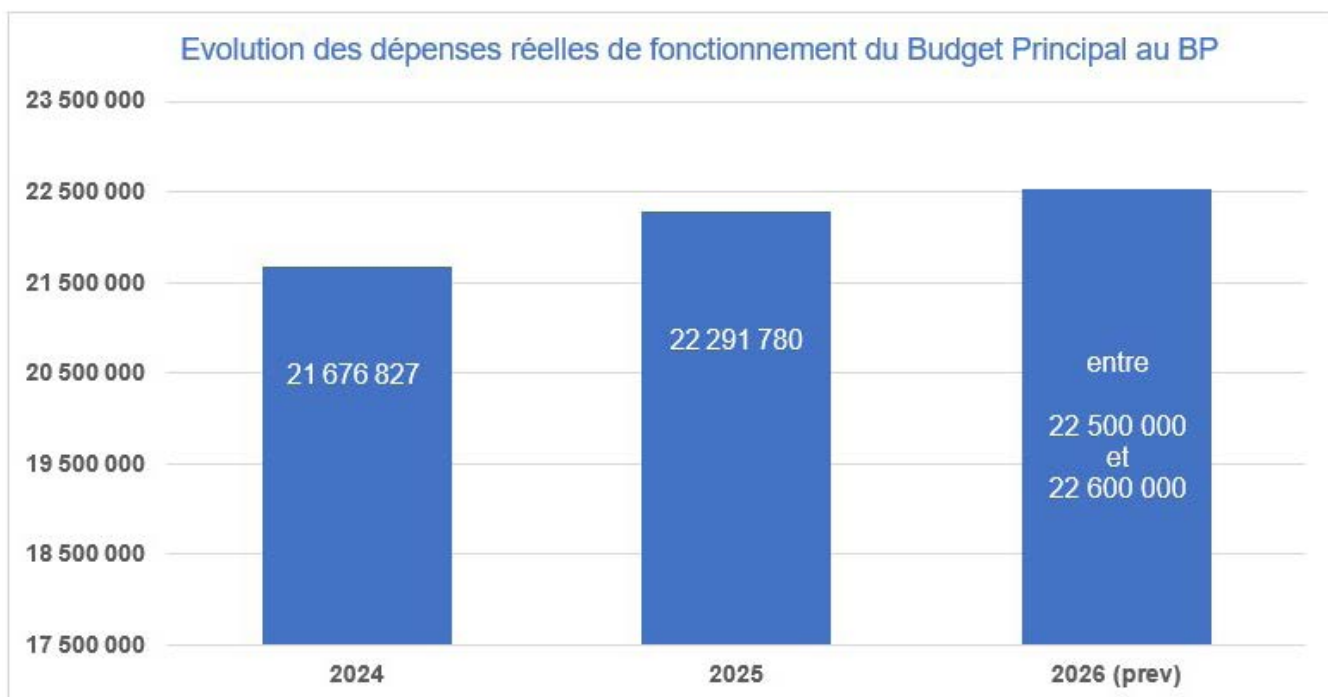
1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de fonctionnement qui sont maîtrisées malgré une légère hausse des dépenses de personnel.

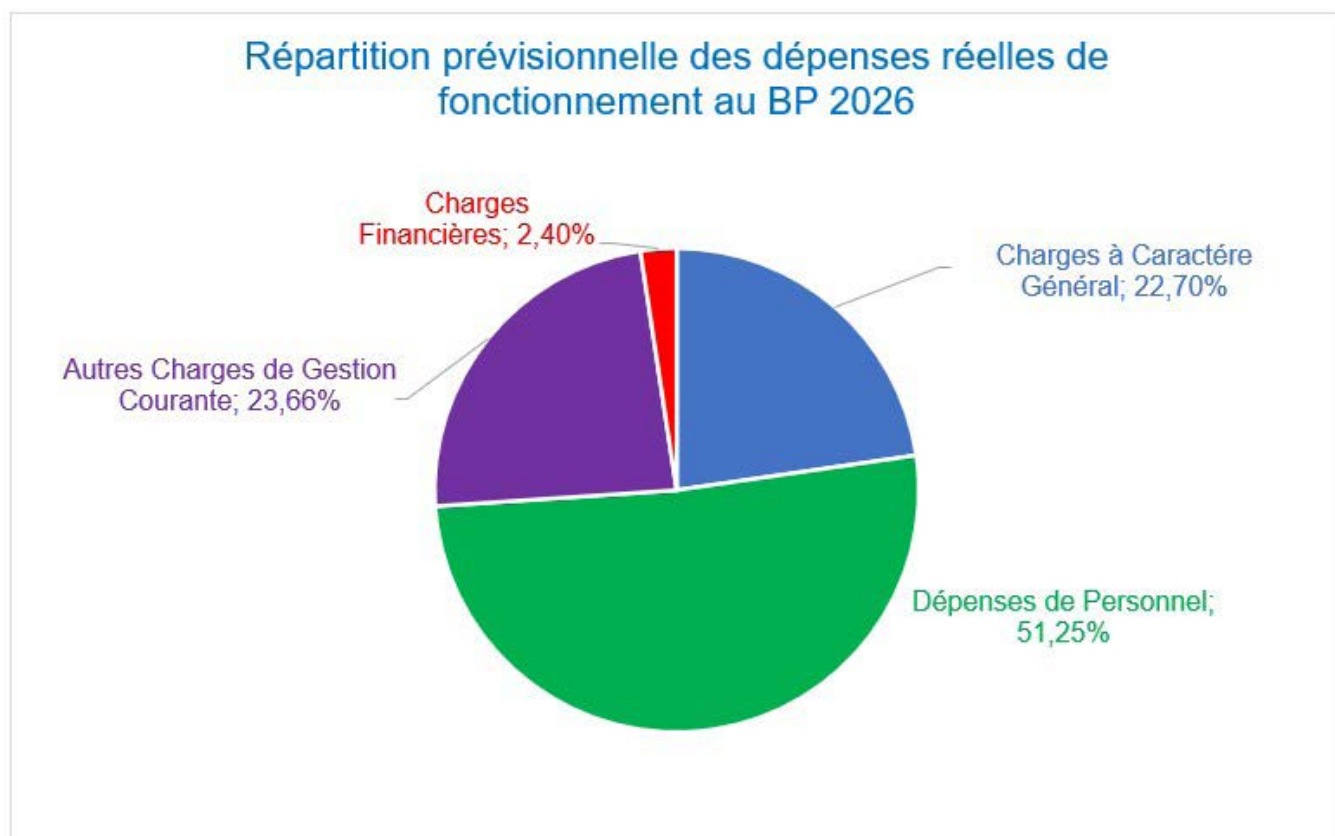
Les dépenses de fonctionnement augmenteront d'environ 1,10 % en 2026 contre 2,8 % en 2025 avec une hausse de la masse salariale d'environ 100 000 €.

Il convient de rappeler que la hausse de 3 %, par an, de la cotisation CNRACL décidée en 2024, s'impute sur la masse salariale jusqu'en 2028.

La baisse du taux du livret A, ainsi que celle des taux variables, a engendré une baisse très importante des charges financières. (Environ – 7,39 % en 2026).



Les dépenses réelles de fonctionnement de 2026 devraient se répartir ainsi :



■ Les charges à caractère général

On reste dans la continuité de 2025 avec une baisse du prix de l'énergie, notamment de l'électricité. Le marché de fourniture de gaz, à prix fixe, contracté en 2020 est arrivé à échéance en 2025, un nouveau marché a été conclu avec une hausse de prix de la molécule de gaz d'environ 14 % alourdi par les augmentations de fiscalité sur les énergies fossiles.

Parallèlement, le raccordement de 24 bâtiments communaux au Réseau de Chauffage Urbain (RCU) permet de maîtriser, et, surtout, de stabiliser les coûts énergétiques pour les années à venir.

Le marché d'assurances a été relancé en 2025 suite à la forte augmentation des tarifs d'assurance de dommages aux biens. Avec le nouveau marché, qui prendra effet en janvier 2026, ce poste de dépenses passera de 154 000 € à 50 000 €.

Les dépenses de traitement des ordures ménagères restent trop élevées avec un montant d'environ 159 000 € qui leur est alloué sur le budget 2026.

■ La masse salariale qui augmente très faiblement

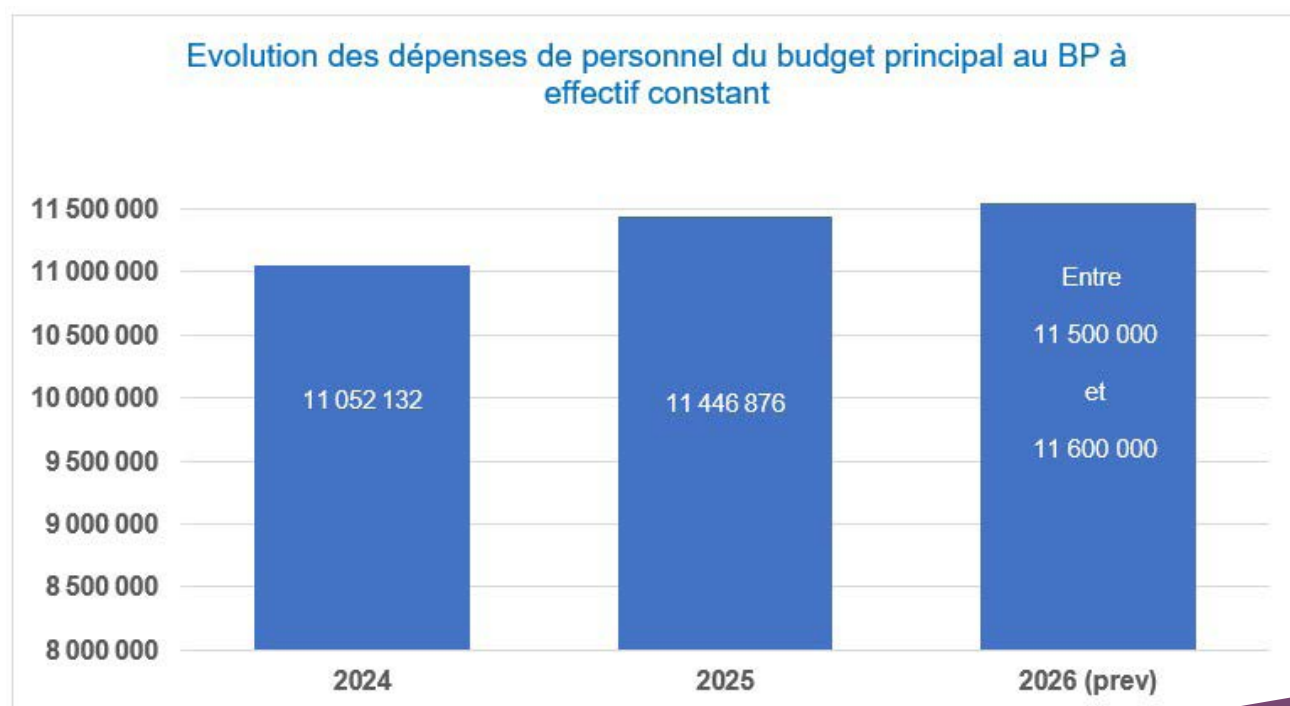
Entre 2025 et 2026, les dépenses de personnel devraient augmenter d'environ 100 000 € soit environ 0,88 % (3,5 % entre 2024 et 2025).

Il faut noter que plusieurs recrutements ont eu lieu en 2025 afin de développer et d'adapter les services à la demande de la population de Lunéville.

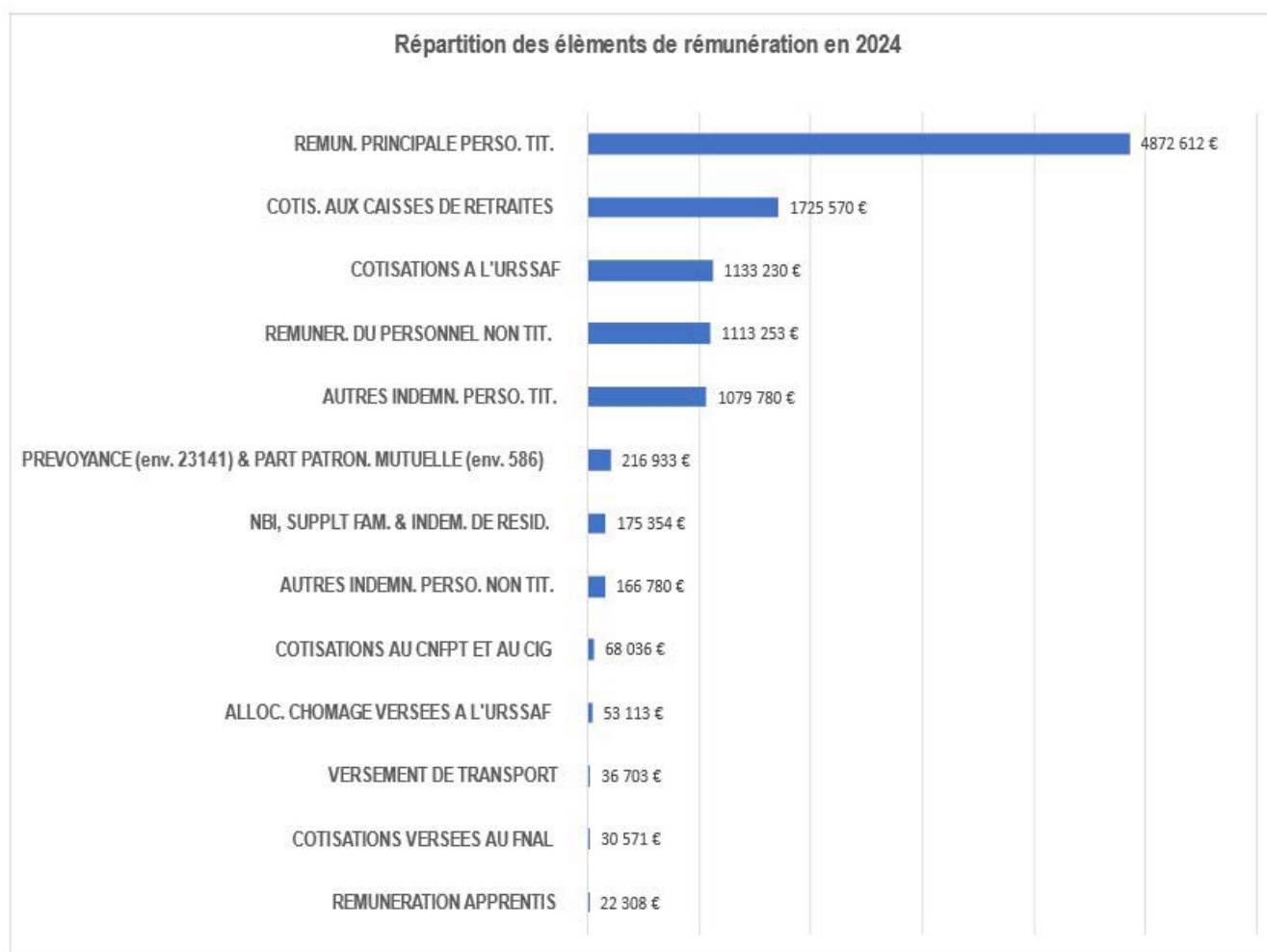
La prévision budgétaire se base sur une stabilité intégrale de l'effectif avec le remplacement de tous les départs et aucune création de poste.

Pour rappel, la cotisation CNRACL continuera d'augmenter de 3 % par an, jusqu'en 2028.

La masse salariale représente plus de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement de 2026.



Concernant les éléments de rémunération, en prenant la base de 2024, la structure est la suivante :



Pour les avantages en nature, en 2024, 8 agents exerçant des fonctions de conciergerie bénéficient d'un logement de fonction, 75 agents du service de la restauration et dans les cantines de la Ville bénéficient de repas et 1 agent bénéficie d'un véhicule de fonction. Tous perçoivent, à ce titre, des avantages en nature selon la législation en vigueur, notamment en matière d'assujettissement fiscal pour un montant de 61 268 €. On devrait retrouver une situation similaire en 2025 et en 2026.

Enfin, en ce qui concerne le temps de travail, il convient de préciser que la Ville met en œuvre les 1 607 heures, dans sa plus stricte définition, depuis 2020 et qu'un nouveau règlement du temps de travail est en vigueur depuis janvier 2021. Ce dernier a été amendé en 2023 pour prendre en compte l'évolution de la réglementation sur les congés relatifs à la procréation médicalement assistée.

Une convention a été passée avec le CCAS afin qu'il prenne en charge les avantages (chèques-vacances, médailles, départs en retraite...) que le CGOS verse aux agents du CCAS.

■ Les charges de gestion courante diminuent légèrement

L'équipe municipale continue à soutenir, en maintenant les subventions, le monde associatif, ainsi que le Théâtre et le CCAS.

On notera, toutefois, que la participation du budget principal vers le budget restauration devrait diminuer d'un peu moins de 30 000 € grâce à une bonne gestion du nouveau marché des denrées alimentaires mis en place au 1^{er} janvier 2025.

■ Un budget qui intègre la stabilité des taux

Depuis 2023, la municipalité a fait le choix de baisser ses taux de fiscalité. Ainsi, sur 3 ans, ces derniers ont diminué de 5 % (2 % en 2023, 1 % en 2024 et 2 % en 2025). Afin de ne pas engager le futur exécutif sur des choix de politique fiscale, le budget sera construit sur une hypothèse de stabilité des taux.

Les bases d'imposition sont revalorisées en fonction du taux d'inflation (art. 99 de la Loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016). En 2026, l'inflation devrait théoriquement être d'environ 1 % contre 1,7 % en 2025. C'est sur cette base que seront établies les prévisions budgétaires.

Le produit attendu en 2026 est de l'ordre de 11,51 M€ contre 11,40 M€ en 2025.

■ Les dotations, une baisse qui ne fait plus aucun doute pour 2026

Dans une première version du Projet de Loi de Finances 2026, le Ministre de l'aménagement du territoire, en fonction début septembre, a annoncé que la contribution de l'Etat aux collectivités locales devrait diminuer de 5,3 milliards d'euros.

Dans l'attente du vote du PLF 2026, plusieurs pistes sont envisagées comme le gel des dotations de l'Etat ou encore la baisse des subventions d'investissement aux communes.

Par mesure de prudence, et en attente des notifications, le montant des dotations pour 2025 sera reporté en 2026.

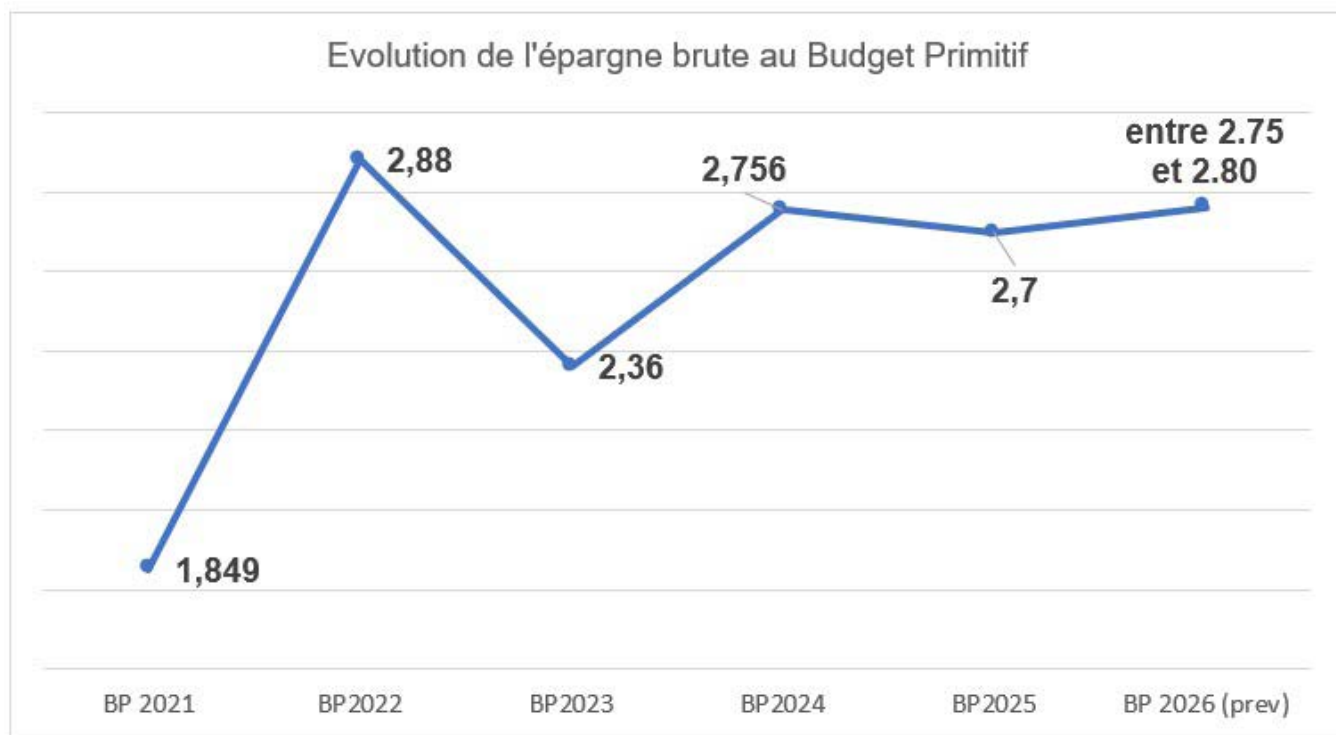
	CA2024	CA2025 (notifié)	BP2026 (prévu)
Dot.forfaitaire	3 095 542 €	3 116 606 €	3 116 606 €
DSU	4 073 735 €	4 180 442 €	4 180 442 €
DSR	638 791 €	766 549 €	766 549 €
DNP	534 395 €	562 908 €	562 908 €
Total DGF	8 342 463 €	8 626 505 €	8 626 505 €

Pour information, la Ville de Lunéville fait partie de la liste des 17 800 communes zonées en France Ruralités Revitalisation ce qui lui a permis de voir sa DSR augmenter de 20 % en 2025 (+ 127 758 €).

La Ville de Lunéville, étant « bourg-centre », devrait bénéficier de la majoration de 30 % de la DSR, soit une majoration de 10 % de la DSR en 2026 ayant déjà reçu une augmentation de 20 % en 2025. Néanmoins, toujours dans le cadre d'une approche prudentielle, cette éventuelle progression ne sera pas retenue au BP 2026.

2 - UN NIVEAU D'ÉPARGNE QUI AUGMENTE ET UNE DETTE QUI SE STABILISE

Avec des recettes de fonctionnement qui augmentent plus vite que les dépenses de fonctionnement, notre niveau d'épargne devrait évoluer de manière significative pour arriver à un peu moins de 2 800 000 €.



Ce niveau d'épargne permettra, ainsi, de maintenir un programme d'investissement en 2026 compris entre 4,5 M€ et 5 M€, tous budgets confondus

En reprenant le résultat de 2025, à l'occasion du Budget Supplémentaire 2026, le montant de l'épargne brute devrait atteindre l'objectif fixé à 3 500 000 €.

■ Une dette qui reste maîtrisée et sécurisée

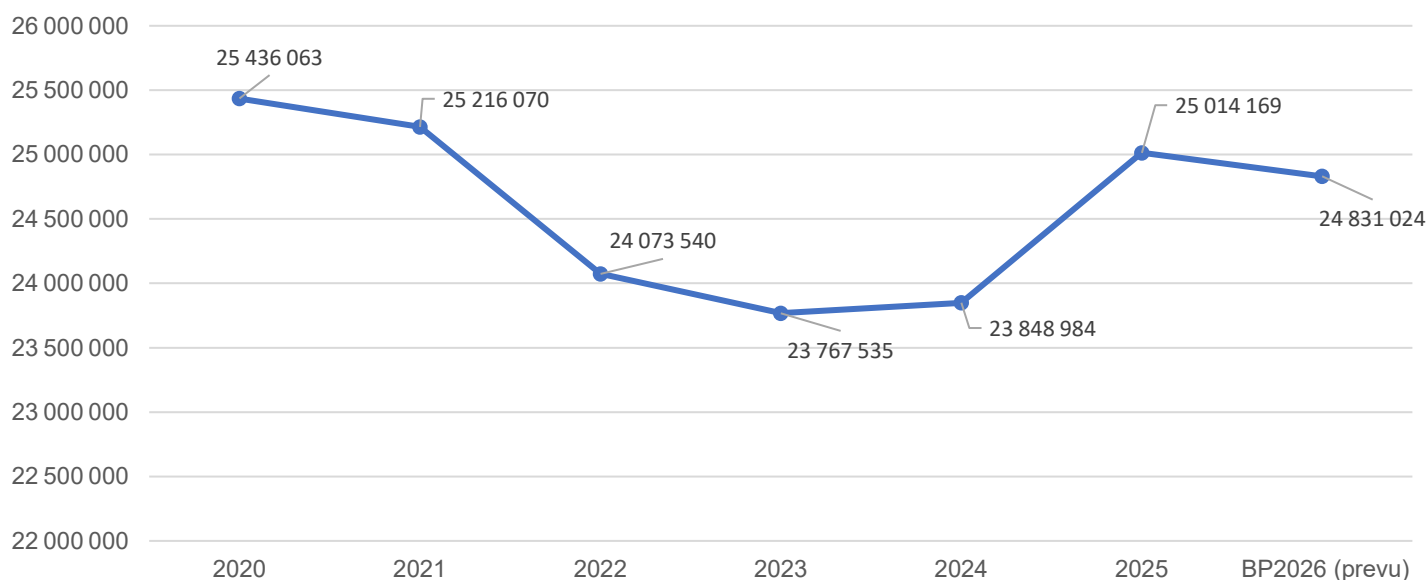
La Ville de Lunéville affiche un encours de dette peu exposé aux aléas des marchés financiers car elle est classée en 1A de la charte Gissler, soit le niveau maximum de sécurisation.

Les contrats à taux variable constituent 32 % de notre encours. Jusqu'en 2024, la Ville privilégiait les emprunts à taux fixes mais avec la remontée des taux, elle a contracté, en 2025, un emprunt à taux variable indexé sur Euribor 12 mois.

A l'heure où le rapport est rédigé, la Ville n'a pas contracté la totalité de son programme d'emprunt mobilisé. Néanmoins, au vu du programme d'investissement prévu en 2025 (environ 9 000 000 €), nous retiendrons l'hypothèse d'une mobilisation intégrale.

L'encours de la dette devrait augmenter d'environ 1 234 000 € par rapport à 2024 mais restera inférieur à l'encours de dette de début de mandat.

ENCOURS DE DETTES (projection avec tirage intégral 2025)



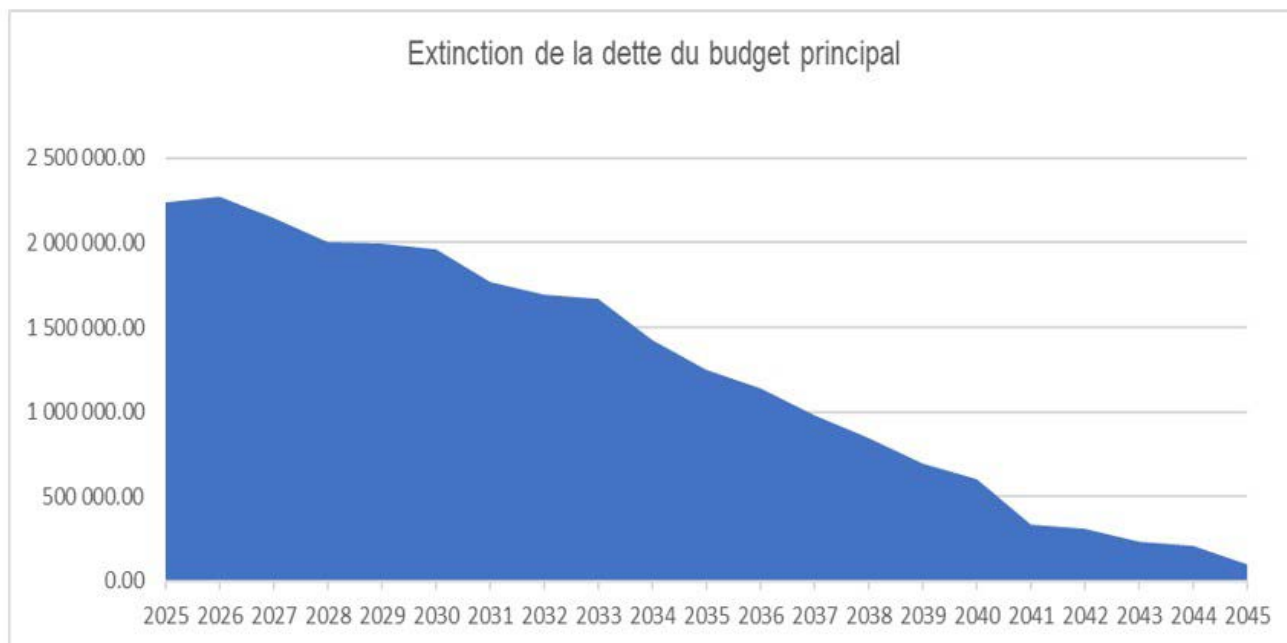
Un emprunt de 2 000 000 € a été contracté au 2^{ème} trimestre 2025. Le solde de l'emprunt, soit 1 400 000 €, sera mobilisé en fin d'année avec la mise en place de doubles tirages en fonction des besoins de la collectivité.

Pour rappel, le montant inscrit au BP 2025 était de 4 614 021 € d'emprunt. C'est grâce à la recherche de financements extérieurs, ainsi que le résultat de 2024, que le recours à l'emprunt a été réduit de 1 200 000 €.

En 2026, avec un programme d'investissement d'environ 4 500 000 €, l'emprunt inscrit au BP 2026 est de 2 179 869,13 € pour un remboursement de capital de la dette de 2 363 014,13 €. La Ville se désendetterait d'environ 183 145 €.

A cela viendra s'ajouter le résultat du budget 2025 qui engendrera certainement une baisse de l'emprunt pour 2026 au Budget Supplémentaire 2026 et donc un désendettement encore plus favorable.

La maîtrise du niveau d'endettement reste plus que jamais un enjeu fort de la stratégie budgétaire de la collectivité.



Les dépenses d'investissement

Année électorale oblige, aucun projet nouveau n'est prévu au BP 2026. A cette heure, dans l'attente d'un budget supplémentaire qui sera voté au printemps 2026 par l'exécutif en place, on retrouvera les travaux suivants dans le BP2026 :

■ Les travaux au Théâtre sont axés sur la sécurité et l'accessibilité en plus de l'entretien :

- Sécurité des usagers : renforcement des grilles d'entrée
- Accessibilité et sécurisation : installation d'une rampe et mise en sécurité de l'escalier principal
- Entretien du patrimoine : achèvement de la troisième tranche du toit en Zinc

■ Le budget constant pour la **transition énergétique** permettra d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et d'assurer leur conformité réglementaire. Ce financement englobe l'installation de panneaux solaires, la modernisation de l'éclairage (passage aux LED), le remplacement des menuiseries extérieures ainsi que les travaux requis par le Décret Tertiaire et le BACS (Building Automation et Central Systems).

Pour Rappel,

- Le décret tertiaire s'inscrit dans la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) et vise à réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire. Un calendrier a été fixé avec une diminution de la consommation d'énergie finale qui doit être de - 40 % d'ici 2030, - 50 % d'ici 2040 et - 60 % d'ici 2050. La consommation énergétique des bâtiments doit être déclarée chaque année, sous peine de sanctions.
- Le décret BACS complète le dispositif du décret tertiaire en imposant une obligation de moyens et non de résultats, c'est-à-dire l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments tertiaires pour piloter et optimiser les équipements (chauffage, ventilation, climatisation...).

■ Un montant de **550 000 €** sera alloué à la phase finale de réhabilitation de l'Église Saint-Jacques. Les travaux, qui se concentreront sur l'achèvement des deux tours en 2026, incluent la fin de la **Tour Ouest** et la réfection complète de la **Tour Est** (nettoyage des pierres, rénovation du Beffroi, électricité aux normes). Le démontage des échafaudages est planifié progressivement **entre décembre 2025 et mai 2026**.

■ Une enveloppe budgétaire de **400 000 €** sera dédiée au renouvellement du parc de véhicules de transport. Plusieurs remplacements sont jugés nécessaires (mini-bus, poids lourds, équipement saleuse/fauchage, deux véhicules essence et une laveuse compacte).

■ Une enveloppe spécifique sera affectée à la **réhabilitation de la voirie**. Les principaux investissements prévus concernent :

- La réfection de la voirie rue Cyfflé, consécutive aux travaux d'assainissement menés par la CCTLB
- La réhabilitation des voiries et caniveaux dégradés situés dans la Zone des Faïenceries
- La rénovation de portions spécifiques de voirie sur le Quai des Bosquets et le Quai de la Vezouze

D'autres travaux seront prévus :

■ Dans les bâtiments scolaires :

- Pour l'école Capitaine Nicolas, la réfection des toilettes, la mise aux normes de l'escalier, la réfection d'une salle et la détection incendie
- Pour l'école René Haby, la peinture des fenêtres côté rue et le changement de fenêtres dans le bâtiment annexé
- Pour l'école Villebois Mareuil, la restauration de la toiture
- Pour l'école Urbain , la toiture au-dessus du hall et la toiture de la véranda ainsi que le changement des fenêtres

■ Dans les bâtiments sportifs :

- Les travaux de protection des arêtes béton par du bois et des câbles métalliques de maintien des casquettes pour le stand de tir
- La réfection du 2^{ème} bloc sanitaire à Boulloche
- La reprise des assises des bancs de Léo Lagrange
- Le remplacement des chéneaux à la Barollière, côté Centre des Finances

■ Dans les autres Bâtiments :

- L'escalier extérieur de l'Hôtel Abbatial
- La remise en état, extérieure, du porche de l'entrée des mariages et une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville
- La réfection de toiture suite à des fuites (salle de Karaté) à la maison des associations
- L'accessibilité et la mise aux normes

■ Ainsi que divers autres investissements :

- L'achat d'outils de sécurisation de l'infrastructure informatique, le changement du serveur mails et le matériel informatique des écoles
- La signalisation de voirie
- Le renouvellement des poteaux incendie (DECI) ainsi que la création d'une bâche de secours incendie
- L'acquisition de matériel Espaces verts comme des décompacteurs de terrain et du matériel de tonte
- Les réfections partielles des différentes rues ainsi que les travaux urgents
- Pour le gaz, poste P3, montant contractuel du marché reconduit avec Dalkia en 2025
- L'amélioration et la rénovation de l'éclairage public, avec un passage en 100 % LED prévu en 2027
- Les illuminations festives

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement devraient représenter, en 2026, la somme de 1 480 000 € dont 30 000 € de taxe d'aménagement, 1 300 000 € de FCTVA et 150 000 € de produit des amendes de police.

La prévision du FCTVA est particulièrement prudente dans la mesure où le montant est arrêté sur la base des dépenses d'investissement, à fin septembre. Des nouvelles factures de travaux viendront s'ajouter à cette prévision initiale d'ici la fin d'année, ce qui augmentera nettement le FCTVA à percevoir en 2026.

Il faut, toutefois, espérer que le taux du FCTVA reste à son niveau actuel, sa diminution ayant été envisagée dans la Loi de Finances 2025 par le gouvernement de l'époque.

3 - LES BUDGETS ANNEXES

La subvention du Budget Principal vers le budget Restauration devrait baisser d'environ 30 000 € suite à une bonne gestion des dépenses alimentaires et des recettes qui se stabilisent.

Pour rappel, un groupement de commandes a été passé avec le lycée Loritz à Nancy afin de bénéficier de tarifs avantageux sur les denrées alimentaires.

Il n'y a plus d'emprunts sur ce budget en 2026.

Comme en 2025, le budget Locations s'équilibre sans participation du Budget Principal et sans nouvel emprunt. Les recettes, notamment les loyers, permettent de compenser les dépenses. Le volume d'investissement reste sensiblement le même qu'en 2025.

Pour le Budget de l'Eau, le résultat de 2024 qui a été inscrit au Budget Supplémentaire 2025 a permis d'absorber les dépenses de 2025, sans emprunt supplémentaire.

Pour 2026, il est prévu des travaux d'entretien de l'usine de l'eau, de poursuivre le remplacement des canalisations et de renouveler quelques branchements en plomb avec une enveloppe constante par rapport à 2025.



Ville de
LUNÉVILLE



Cabinet du Maire
03 83 76 23 17
cabinet-maire@mairie-luneville.fr

Direction Générale
03 83 76 23 43
secretariat-general@mairie-luneville.fr